

## **Projet Maurice Scève : arrêtons de dire et de faire n'importe quoi !**

Lyon le 17 octobre 2022

Suite à la communication mensongère orchestrée depuis plusieurs jours par Bruno Bernard concernant le projet immobilier sur l'ancien collège Maurice Scève du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, et alors que ce dossier est lui aussi débattu dans le huis clos de la commission permanente de ce jour, nous souhaitons réaffirmer quelques chiffres et quelques principes que la majorité actuelle semble oublier.

Tout d'abord si le projet que nous avons programmé sur ce tènement était porté par VINCI IMMOBILIER, il comportait cependant une dimension sociale[i].

Les 93 logements prévus regroupaient :

- 28 logements locatifs sociaux de type PLU / PLAI
- 9 logements abordables avec un prix de vente maximum de 3600€ TTC m<sup>2</sup>
- 12 logements en accès libre avec un prix de vente maximum de 4700 TTC/m<sup>2</sup>
- 15 logements en accès libre avec un prix de vente maximum de 5700 TTC/m<sup>2</sup>
- 16 logements en accès libre avec un prix de vente maximum de 6900 TTC/m<sup>2</sup>
- 8 logements en accès libre avec un prix de vente maximum de 7900 TTC/m<sup>2</sup>
- 5 logements en accès libre avec un prix de vente maximum de 8500 TTC/m<sup>2</sup>

Par ailleurs, le projet prévoyait l'accès au belvédère de la balme[ii], 1900 m<sup>2</sup> destinés à l'implantation de la MEJ du 4<sup>e</sup> et des locaux commerciaux en Rez-de-chaussée afin que ce programme s'inscrive pleinement dans la vie du quartier.

Il permettait en sus une rentrée financière de plus de 10 millions d'euros pour la Métropole par la cession du foncier.

Aujourd'hui, la majorité actuelle fait le choix de concentrer sur cet espace 105 logements sociaux en réduisant de moitié les espaces destinés à l'équipement socio-éducatif quand notre projet s'appuyait sur une offre de logements diversifiés avec du social, du logement en accession à prix maîtrisé et de l'accession classique.

Nous estimons en effet que si la construction de logements sociaux et abordables reste une priorité, elle doit avant tout s'envisager de manière diffuse par l'acquisition de petits immeubles ou logements, en VEFA dans les constructions neuves et par les bailleurs en direct mais dans des opérations mesurées.

Il nous paraît totalement contreproductif de reproduire les erreurs du passé dont nous payons encore sociologiquement l'échec aujourd'hui et qui reviennent non seulement à stigmatiser mais surtout à ghettoïser une partie de nos concitoyens.

Nous tenons par ailleurs à rappeler qu'entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2021, le taux SRU du 4eme arrondissement est passé de 15,1% à 16,7% notamment grâce au travail de l'équipe municipale et métropolitaine sortante, qui a permis d'atteindre le nombre total de 3160 logements à caractère social sur le 4e arrondissement à la fin de la mandature précédente, marquant ainsi une progression de 338 logements sociaux supplémentaires en 4 ans[iii].

Nous regrettons que l'actuelle majorité ait besoin de dénigrer le travail des mandats précédents, dont elle faisait d'ailleurs partie, pour valoriser le sien.

Nous l'invitons au contraire à se féliciter du travail qu'elle a pu mener précédemment en participant notamment dès 2019 à la création de l'Office foncier solidaire réalisée par David Kimelfeld et qui lui permet aujourd'hui de développer des projets en Bail Réel Solidaire.

[i] conformément au PLU-H approuvé le 13 mai 2019

[ii] conformément à l'orientation d'aménagement et de programmation validée au PLU-H (OAP 4.1)

[iii] source : cahier communal de la révision générale du PLU-H et DDT du Rhône : inventaire SRU des communes et arrondissements

## Les élus du groupe Progressistes et Républicains

20 rue du lac, 69003 Lyon

[Progressistes-grandlyon.fr](http://Progressistes-grandlyon.fr)

Suivez nous sur nos réseaux

